



Bougez Autrement en
Pays Tolosan !

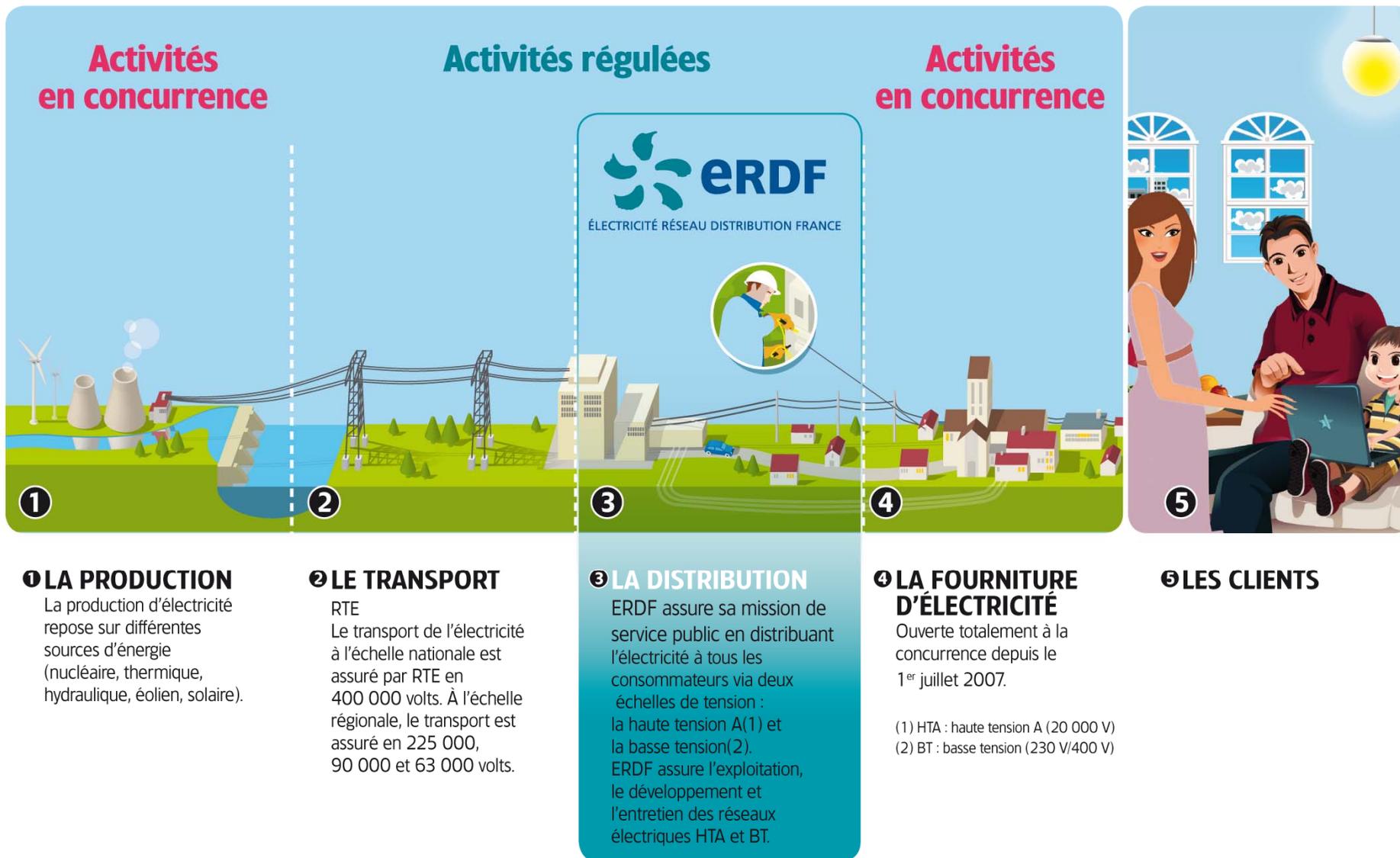


ERDF accompagne le développement de l'électromobilité

Emmanuel MARSAL
Direction Régional Midi-Pyrénées Sud
18/09/2013



ERDF – Acteur central du paysage électrique





Un réseau au service de nos clients

DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC





Le véhicule électrique et le réseau



Prise directe sur le réseau

**2 MILLIONS DE VE
EN 2020**



Autopartage

Borne de recharge publique

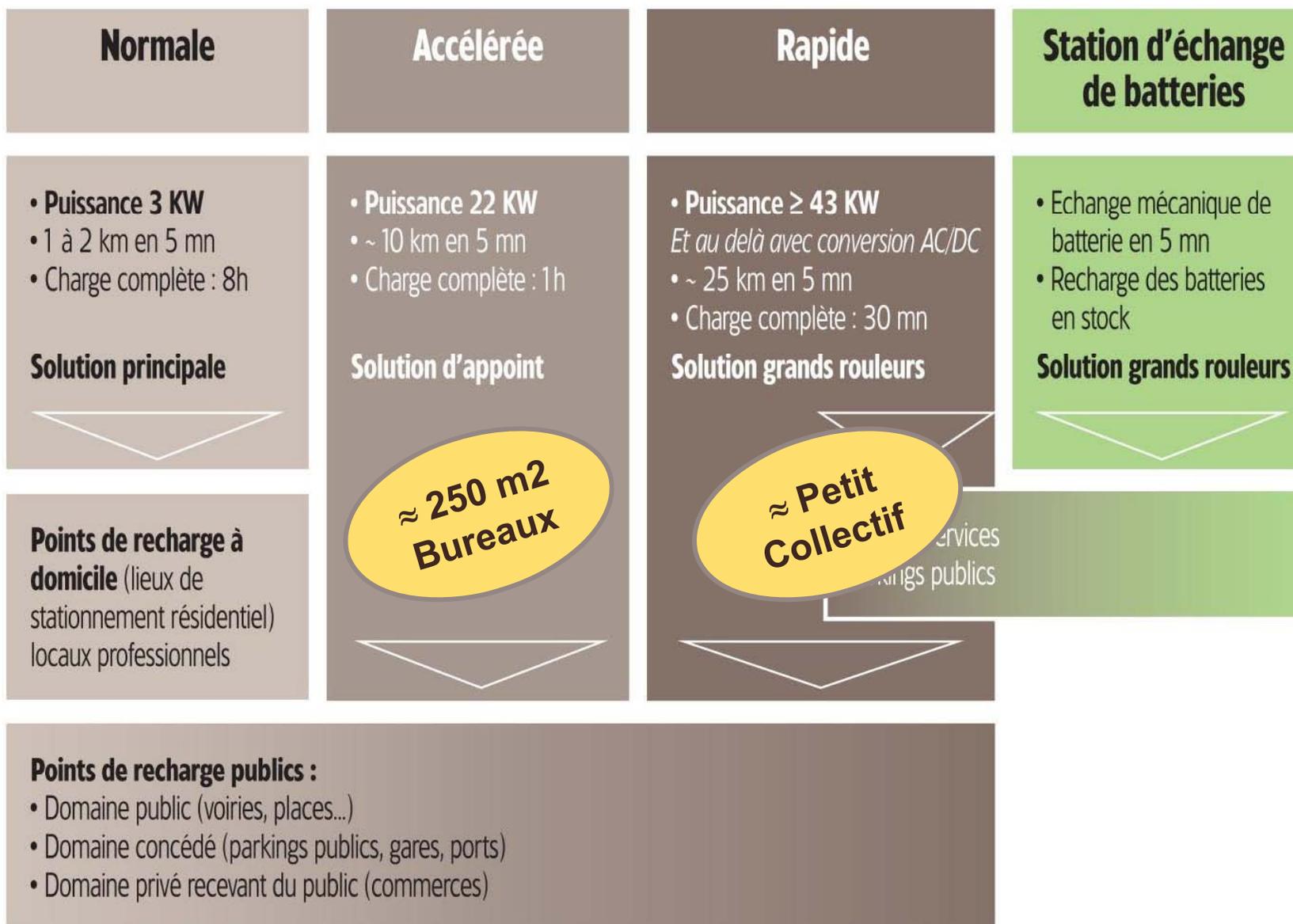
Parking public ou privé

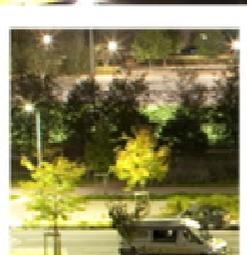
ERDF travaille auprès des collectivités locales pour développer l'usage des véhicules électriques.

Grâce à Linky d'ERDF, les clients particuliers disposent d'un système intelligent pour gérer la recharge de leur véhicule électrique.



L'infrastructure de recharge





« ERDF anticipe un développement important du véhicule électrique, dans les 10 années à venir »





ERDF anticipe le raccordement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques



- ||| **La première mission d'ERDF est de garantir un accès au réseau, sans discrimination, dans les conditions fixées par le barème de raccordement dans le cadre de la loi SRU**
- ||| **ERDF oriente les choix qui préservent l'intérêt général**
 - Concertation amont sur la compréhension des besoins
 - Aide à la localisation des Infrastructures de Recharge en fonction des potentialités du réseau

**BESOINS DES
UTILISATEURS**

**COÛTS DES
INFRASTRUCTURES**





ERDF conseille et accompagne



ERDF accompagne les collectivités pour mener des expérimentations et mettre en œuvre les moyens de les réussir

- ||| **La collectivité détermine ses choix et ERDF lui apporte son conseil**
 - Un compromis est à trouver entre les besoins des utilisateurs et les coûts d'infrastructure tout en ayant pour objectif commun la réduction du bilan carbone.
- ||| **ERDF est aux côtés des collectivités territoriales pour contribuer à aménager l'espace public dans l'intérêt général**
 - Comme actuellement, il participe aux PDU, SCOT, plan de déplacements, ...
- ||| **Les types de recharge doivent être adaptés à chaque situation : les travaux de concertation sont menés en amont avec les collectivités**
- ||| **ERDF anticipe pour s'adapter aux changements de mode de production et de consommation.**

